

Image not found or type unknown



## signature d'un contrat embauche

Par **zeze 10**, le **15/03/2019** à **13:24**

bonjour je voudrais embaucher une coiffeuse dont le salon est en liquidation judiciaire mais apparmment elle n'a pas le droit de signer un contrat de travail tant que la procedure n'est pas terminée est ce vrai

merci